



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet  
Service régional et départemental  
de la Communication Interministérielle*

*le 7 août 2018*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or ce jour mardi 7 août 2018 en vigilance orange pour des orages.

Ceux-ci débuteront en début de soirée vers 20 heures et se poursuivront jusqu'en première partie de nuit, où ils deviendront très importants.

Ils seront localement accompagnés de très fortes averses, voire torrentielles ponctuellement, de risques de grêle et de bourrasques de vents se situant entre 80 et 100 km/heure, pouvant brusquement se renforcer et devenir tourbillonnaires.

Après minuit, la situation se calmera avec un répit jusqu'à mercredi à la mi-journée où des orages pourraient survenir à nouveau mais avec une plus faible intensité.

#### ***Conseils et recommandations aux particuliers***

- Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Pensez à fermer vos fenêtres.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

**Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.**